67 - Animations commerciales et artisanales de fin d'année - Subventions aux associations

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La Ville de Besançon, l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon travaillent conjointement à construire un programme de Noël qui associe qualité des animations proposées au commerce de centre-ville.

Un programme ambitieux, fruit d'une réflexion commune est né pour le centre-ville, lequel proposera au chaland, à l'occasion du mois de décembre, une déambulation dans l'ensemble du centre-ville qui mettra en fête les places principales dans des ambiances chaque fois nouvelles, avec en fil rouge les commerces sédentaires associés à cette démarche.

La Ville de Besançon et l'ODCAB ont ainsi développé un programme spécifique : renforcement des animations sur l'esplanade de Granvelle avec un pôle dédié à l'enfant, et coordination des actions des commerçants dans le cadre de ce programme d'ensemble, avec un développement spécifique sur le quartier de Battant.

Dans le cadre de l'action menée sur Battant et pour la 2^{ème} fois, un programme spécifique complémentaire des actions prévues au coeur de ville a été préparé. Il prévoit notamment une action de décoration particulière des vitrines ainsi qu'une mise en valeur de l'espace urbain pour rendre le quartier plus attractif avec la pose de plus de 100 sapins et l'organisation d'un concert solidaire à vocation caritative dans l'Eglise de la Madeleine.

Complété par l'implantation de l'Association «zone art» pendant le temps des festivités de Noël, dans les locaux précédemment occupés par l'ADAPEI au 37 rue Battant, ce programme doit permettre d'inscrire le quartier comme un site de visite incontournable pour les visiteurs de Besançon au moment des fêtes.

Dans le même esprit, l'Association du Centre Commercial de Cassin propose d'animer la place Cassin et l'avenue du Parc avec des animations liées aux fêtes de Noël et à destination principalement des enfants : Père Noël, décoration de la place, promenades en calèche, jeux divers visant à fidéliser la clientèle, etc.

Enfin, l'Association du Rond-Point des Chaprais souhaite mettre en place une action d'embellissement du quartier à l'occasion des fêtes de Noël.

Il est proposé que la Ville de Besançon soutienne ces trois associations à hauteur de 11 000 € pour l'Office du Commerce et de l'Artisanat pour sa mission de coordination, 1 500 € à l'Association du Rond-Point des Chaprais et 2 500 € à l'Association du Centre Commercial de Cassin.

En cas d'accord, la somme totale, soit 15 000 €, sera prélevée au chapitre 65.91/6574 CS 30200.

Propositions

Le Conseil Municipal de Besançon est invité à :

- verser les subventions correspondantes aux associations susmentionnées, soit 11 000 € à l'ODCAB, 1 500 € à l'Association du Rond-Point des Chaprais et 2 500 € à l'Association du centre commercial Cassin,
 - autoriser M. le Maire à signer tous les actes y afférents.
- **«M. LE MAIRE:** Je veux simplement prendre une seconde pour remercier publiquement Jacqueline PANIER. Elle ne le veut pas mais je le dis parce que personne ne le sait. Vous irez voir l'atelier du Père Noël et la maison du Père Noël c'est magnifique. Je veux vous dire que c'est Jacqueline PANIER qui a fait tout cela, les petites boîtes, les petits rubans, c'est elle qui a tout fait (applaudissements). C'est un superbe travail, c'est magnifique.

Il n'y a pas d'opposition, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. MARIOT et Mme PANIER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2011.